

Département
du VAL d'OISE

Arrondissement
de PONTOISE

Canton
de PONTOISE

Tél. (répondeur) : 01.30.27.20.14

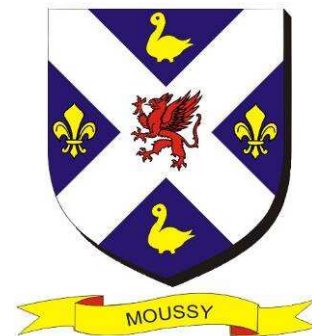
Courriel : mairie@moussy.fr

Site : www.moussy.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE MOUSSY

95640



In medio stat virtus

Moussy, le 20 mars 2020

POINT INFO CONFINEMENT COVID19

A tous les habitants de la commune



Coronavirus en Ile-de-France. 410

Suite au passage au stade 3 du plan de lutte contre le covid-19, l'action publique est désormais concentrée sur la limitation de la contagion par des mesures barrières et le renforcement de la capacité de réponse sanitaire. Dans ce contexte, le nombre de personnes dépistées positives au Coronavirus COVID-19 n'est plus apprécié au niveau départemental mais au niveau régional. **Il y a, à ce jour 3 384 patients diagnostiqués positifs au**

Coronavirus en Ile-de-France. 410 d'entre eux sont hospitalisés en réanimation.

Respectez impérativement (et faites respecter) les mesures d'hygiène et les gestes barrières : se laver les mains très régulièrement, garder une distance d'un mètre entre chaque personne, éternuer ou tousser dans son coude, ne pas embrasser ni serrer la main, utiliser des mouchoirs jetables.

Pour lutter contre la propagation du virus, les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et à condition d'être munis d'une attestation de déplacement dérogatoire.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

Nouvelles mesures liées au confinement : Un arrêté préfectoral daté du 19 mars (voir l'arrêté sur le site de la commune : <https://www.moussy.fr>), porte sur **l'interdiction d'accès du public aux parcs, jardins, promenades, équipements sportifs d'accès libre, massifs forestiers et berges de l'Oise et de la Seine dans le département du Val-d'Oise.**

➤ **Dans ce cadre, le plateau multisports de la place de la vieille mare est fermé jusqu'à nouvel ordre. Cette fermeture est matérialisée par un ruban de balisage disposé autour du terrain. RESPECTEZ CETTE INTERDICTION.**

Aussi, nous ne pouvons que demander expressément aux parents de veiller à faire appliquer cet arrêté à leurs enfants. Il concerne également les adultes.

Ajournement des conseils municipaux d'installation : Le Préfet du Val d'Oise a transmis un courrier aux mairies indiquant le report des élections des maires et adjoints qui devaient se tenir entre ce vendredi 20 et dimanche 22 mars, considérant que les conditions sanitaires n'étaient finalement pas réunies. Les maires sortants, gèreront les affaires courantes jusqu'à mi-mai au moins, date à laquelle les conditions sanitaires seront examinées pour savoir s'il est possible d'installer les conseils municipaux.

Les 11 membres du conseil municipal ont été élus au 1^{er} tour des élections du 15 mars dernier. Les résultats sont affichés en mairie et sur le site internet de la commune.

Des mesures ont été prises pour le secteur économique : Une brochure éditée par le ministère de l'économie et des finances récapitule l'ensemble des mesures prises pour venir en aide aux entreprises (à retrouver sur le site internet de la mairie et de la CCVC)

Respectez impérativement (et faites respecter) les mesures d'hygiène et les gestes barrières : se laver les mains très régulièrement, garder une distance d'un mètre entre chaque personne, éternuer ou tousser dans son coude, ne pas embrasser ni serrer la main, utiliser des mouchoirs jetables. Pour lutter contre la propagation du virus, les déplacements sont interdits sauf dans certains cas et à condition d'être munis d'une attestation de déplacement dérogatoire.

○ Plus d'informations sur <https://www.moussy.fr> et <https://www.ccvexincentre.fr>

La mairie est à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter par mail : mairie@moussy.fr ou bien par téléphone : 01 30 27 20 14.

Par ailleurs, vous pouvez retrouver des informations détaillées, mises à jour régulièrement sur le site internet de la commune : www.moussy.fr et celui de la communauté de communes Vexin centre : www.ccvexincentre.fr.

Plus que jamais, faisons preuve de solidarité les uns envers les autres pour traverser ensemble cette épreuve.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.



Le maire,
Philippe HOUDAILLE